

Transat A.T. inc. - Résultats du deuxième trimestre de 2021

Reprise des opérations en préparation pour le 30 juillet après un trimestre sans revenus

Transat dispose à présent du financement pour mettre en œuvre son plan de relance

Pour le deuxième trimestre :

- Revenus de 7,6 millions \$
- Perte d'exploitation ajustée¹ de 51,0 millions \$ (Perte d'exploitation de 86,5 millions \$)
- Perte nette ajustée³ de 103,3 millions \$ (Perte nette attribuable aux actionnaires de 69,6 millions \$)

Situation financière et financement :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 346,1 millions \$ au 30 avril
- Conclusion d'un accord avec le gouvernement du Canada permettant d'emprunter des liquidités supplémentaires maximales de 700,0 millions \$, dont 310 millions pourront être utilisés pour le remboursement des clients
- Prolongation des sommes tirées sur les facilités existantes jusqu'au 29 avril 2023
- Au total, le financement disponible s'élève donc à un maximum de 820,0 millions \$, dont 220,0 millions \$ est utilisé au 30 avril 2021

Reprise des opérations :

- Opérations aériennes suspendues depuis le 29 janvier 2021
- Reprise partielle prévue le 30 juillet 2021

Transaction

- Résiliation d'un commun accord de l'arrangement avec Air Canada
- Mise en œuvre du plan stratégique et poursuite des discussions avec Gestion MTRHP

MONTREAL, le 10 juin 2021 /CNW Telbec/ - Transat A.T. inc., l'une des plus grandes entreprises de tourisme intégrées au monde et le chef de file de l'industrie des voyages vacances au Canada, annonce ses résultats du deuxième trimestre terminé le 30 avril 2021.

« Après un trimestre sans revenus, les progrès de la vaccination nous permettent de prévoir une reprise progressive à compter du 30 juillet. Nous espérons qu'un plan de reprise sécuritaire des voyages pourra être déployé au plus vite et amènera prochainement une levée des restrictions. Tout nous indique que nos clients ont hâte de voyager et d'y consacrer une partie de leur épargne des derniers mois. Nous sommes enthousiastes à l'idée de les accueillir bientôt à nouveau », a déclaré Annick Guérard, présidente et cheffe de la direction de Transat.

« Le financement que nous avons obtenu nous permettra ensuite de déployer notre plan sur les années à venir. Notre marque forte, l'engagement de nos employés et la transformation que nous avons entamée et qui se poursuivra au cours des prochaines années nous permettront de retrouver notre place d'entreprise de voyage loisir chère au cœur de nos clients, et plus rentable qu'avant la pandémie », a-t-elle conclu.

L'industrie mondiale du transport aérien et du tourisme a fait face à un effondrement du trafic et de la demande. Les restrictions de voyage, l'incertitude qui subsiste quant aux dates de réouverture

des frontières, tant au Canada que dans certaines destinations que la Société dessert, l'imposition de mesures de quarantaine et les exigences de tests au Canada et dans d'autres pays, ainsi que les inquiétudes liées à la pandémie et ses répercussions économiques, créent une grande incertitude liée à la demande au moins pour l'exercice 2021. Pour la première moitié de l'hiver 2021, la Société a déployé un programme d'hiver réduit. Le 29 janvier 2021, à la demande du gouvernement canadien de ne pas effectuer de voyages vers le Mexique et les Caraïbes et à la suite de l'imposition de nouvelles mesures de quarantaine et de test de dépistage de la COVID-19, la Société a annoncé la suspension complète de tous ses vols réguliers et le rapatriement de ses clients au Canada. Elle prévoit à présent reprendre ses opérations pour la haute saison d'été, soit le 30 juillet. La Société ne peut pas prévoir pour l'instant toutes les répercussions de la COVID-19 sur ses activités et ses résultats, ni le moment précis où la situation s'améliorera. La Société a mis en œuvre une série de mesures tant opérationnelles, commerciales, que financières, notamment la mise en place de nouveau financement et de mesures de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle assure un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Toutefois, tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la pandémie de COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur ses revenus, ses flux de trésorerie des activités d'exploitation et ses résultats d'exploitation. Même si la disponibilité d'un vaccin permet d'espérer un certain niveau de reprise de ses activités dans le courant de l'année 2021, la Société ne s'attend pas à ce que celles-ci retrouvent un niveau similaire à celui d'avant la pandémie avant 2023.

La préservation des liquidités est une priorité pour la Société ; la Société a pris les mesures énoncées à la section Aperçu du rapport de gestion de notre rapport annuel 2020 à l'égard de la pandémie de COVID-19. D'autres possibilités sont évaluées afin d'atteindre cet objectif et les mesures additionnelles suivantes en lien avec la pandémie de COVID-19 ont été prises au cours du premier semestre de 2021 :

- La Société a conclu ses démarches visant à sécuriser un financement à long terme. Tel que décrit à la section Situation financière, le financement disponible s'élève à un maximum de 820,0 millions \$, dont 220,0 millions \$ sont utilisés au 30 avril 2021.
- Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, deux Airbus A330 et un Boeing 737-800 ont été retournés aux bailleurs de façon anticipée.
- La Société ajuste en continu son programme de vol à l'évolution de la situation. Avant la suspension de ses opérations aériennes le 29 janvier dernier, elle offrait un programme d'hiver réduit de vols internationaux au départ de Montréal, Toronto et Québec.
- La Société poursuit les négociations avec ses fournisseurs, incluant les bailleurs d'aéronefs, afin de bénéficier de réduction de coûts et de modifier les termes de paiement, et continue de mettre en place des mesures de réduction des dépenses et des investissements.
- La Société continue de se prévaloir de la Subvention Salariale d'Urgence du Canada (« SSUC ») pour ses effectifs au Canada, qui lui permet de financer une partie des salaires de son personnel encore au travail et de proposer aux employés mis à pied temporairement de percevoir une partie de leur salaire équivalente au montant de la subvention reçue, sans contrepartie de travail.
- Au 30 avril 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 346,1 millions \$.

Faits saillants du deuxième trimestre

Depuis la mi-mars 2020, les restrictions aux voyages internationaux et les mesures de quarantaine imposées par les gouvernements ont rendu très difficile la vente de voyages. En raison de la pandémie de COVID-19, le 29 janvier 2021, la Société a suspendu ses opérations aériennes pour une seconde fois depuis mars 2020. Ces facteurs ont occasionné la chute des revenus. Conséquemment, la Société a enregistré des revenus de 7,6 millions \$ au cours du trimestre, en baisse de 563,7 millions \$ (98,7 %) comparativement à 2020.

Les activités se sont soldées par une perte d'exploitation de 86,5 millions \$, comparativement à

29,6 millions \$ en 2020, soit une dégradation de 56,9 millions \$. La chute du résultat d'exploitation est attribuable à la suspension des opérations aériennes pour le deuxième trimestre de 2021. Malgré les mesures de réduction de coûts mises en place afin de faire face à la pandémie de COVID-19, la Société doit maintenir certains coûts fixes ; ainsi, la chute des revenus est plus marquée que la baisse des charges d'exploitation. La perte d'exploitation ajustée¹ a été de 51,0 millions \$, comparativement à un résultat d'exploitation ajusté¹ de 21,1 millions \$ en 2020, soit une diminution de 72,1 millions \$.

La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 69,6 millions \$ (1,84 \$ par action diluée), par rapport à 179,5 millions \$ (4,76 \$ par action diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Excluant les éléments non liés à l'exploitation, Transat affiche une perte nette ajustée³ de 103,3 millions \$ (2,74 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à 38,8 millions \$ (1,03 \$ par action) en 2020.

Faits saillants du premier semestre

En conséquence des éléments évoqués plus haut, la Société a subi une dégradation importante de ses résultats sur l'ensemble de la saison d'hiver. Sur l'ensemble du semestre, la Société a enregistré des revenus de 49,5 millions \$, en baisse de 1,2 milliard \$ (96,1 %) comparativement à 2020 et les activités se sont soldées par une perte d'exploitation de 184,5 millions \$, par rapport à 54,6 millions \$ en 2020, soit une détérioration de 129,9 millions \$. La perte d'exploitation ajustée¹ s'est établie à 104,6 millions \$, comparativement à un résultat d'exploitation ajusté¹ de 48,5 millions \$ en 2020, soit une détérioration de 153,1 millions \$.

La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 130,1 millions \$ (3,45 \$ par action diluée), par rapport à 213,4 millions \$ (5,65 \$ par action diluée) lors du semestre correspondant de l'exercice précédent. En 2021, la perte nette attribuable aux actionnaires inclut un gain de change de 62,6 millions \$ principalement liée à la réévaluation des obligations locatives, un gain sur cession d'actifs de 18,9 millions \$ à la suite de la résiliation de baux d'aéronefs ainsi qu'un gain de 8,6 millions \$ lié à la variation favorable de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés. En 2020, la perte nette attribuable aux actionnaires incluait une charge au titre de la variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés de 99,9 millions \$ causée par l'effondrement des prix du carburant, une perte de change de 36,0 millions \$ principalement liée à la réévaluation des obligations locatives ainsi qu'une charge de réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés de 16,8 millions \$. Excluant les éléments non liés à l'exploitation, Transat affiche une perte nette ajustée³ de 212,3 millions \$ (5,63 \$ par action) pour le premier semestre de 2021, par rapport à 59,1 millions \$ (1,57 \$ par action) en 2020.

Situation financière

Au 30 avril 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 346,1 millions \$, comparativement à 733,7 millions \$ à pareille date en 2020. Cette diminution s'explique principalement par une diminution importante de l'activité, partiellement compensée par le montant de 170,0 millions \$ tiré sur les facilités de crédit.

La Société a conclu un accord avec le gouvernement du Canada qui lui permettra d'emprunter des liquidités supplémentaires maximales de 700,0 millions \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). En complément du nouveau financement, les sommes déjà tirées sur les facilités existantes de la Société restent en place et sont prolongées jusqu'au 29 avril 2023. Les ratios applicables aux facilités existantes seront suspendus pour une durée de 18 mois. Le crédit non utilisé de 180,0 millions \$ au titre de la facilité subordonnée est quant à lui annulé. Au total, le financement disponible s'élève donc à un maximum de 820,0 millions \$, dont 220,0 millions \$ est utilisé au 30 avril 2021.

Les dépôts reçus des clients pour des voyages à venir s'établissaient à 560,4 millions \$, par rapport

à 605,1 millions \$ au 30 avril 2020, soit une diminution de 44,7 millions \$.

Le ratio de fonds de roulement était de 0,85, par rapport à 0,99 au 30 avril 2020. Cette variation s'explique principalement par le faible niveau d'activité au cours des 12 derniers mois, qui a entraîné la baisse de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de l'ensemble des autres postes qui composent le fonds de roulement.

En raison de cette crise sanitaire soudaine, imprévisible et sans précédent, et des restrictions de voyage qui en ont résulté, la Société a pris la décision, à l'instar des autres transporteurs canadiens, d'émettre des crédits voyages pour les voyages annulés. Parmi les dépôts clients au 30 avril 2021, les crédits voyages représentaient 504,6 millions \$, dont 46 % étaient placés en fiducie, la différence correspondant à des dépôts effectués directement auprès d'Air Transat ou de filiales étrangères. Le 29 avril 2021, la Société a conclu un accord avec le gouvernement du Canada lui permettant d'emprunter, entre autres, un montant de 310,0 millions \$ afin d'offrir un remboursement à certains voyageurs. Suite à cet accord, à fin mai 2021, la Société avait reçu des demandes correspondant environ à 64 % du montant des crédits émis et avait procédé au remboursement de plus de 70 % des montants réclamés. Les clients ont jusqu'au 26 août 2021 pour faire parvenir leur demande de remboursement.

Les ententes hors bilan, excluant les ententes avec les fournisseurs de services, représentaient 747,8 millions \$ au 30 avril 2021. Ce montant découle principalement des engagements à prendre livraison des 10 A321neo non encore livrés à cette date.

Perspectives

Dans la situation actuelle, malgré certains signes encourageants comme la progression du taux de vaccination, il demeure impossible pour l'instant de prévoir l'effet de la pandémie de COVID-19 sur les réservations à venir, la reprise partielle des opérations aériennes ainsi que les résultats financiers.

La Société a mis en œuvre une série de mesures opérationnelles, commerciales et financières, notamment de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle continue d'assurer un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 pour une description plus détaillée des principaux risques et incertitudes auxquels fait face la Société.

En conséquence, la Société ne présente pas pour l'instant de perspectives pour l'été 2021.

Plan stratégique

La Société a bâti son plan pour les années à venir, et se fixe comme objectif :

- Au cours de l'année 2021, de stabiliser son activité en rationalisant les opérations et en jetant la base de la relance des activités qui assureront la pérennité de la Société après la pandémie ;
- Pendant le période 2022-2026, de ramener la Société à la rentabilité et d'achever la transformation de l'entreprise pour atteindre un niveau de rentabilité supérieur au niveau pré-pandémique, ainsi que de croître dans de nouveaux marchés ;
- Après 2026 : de capitaliser sur les acquis pour propulser Transat vers une nouvelle phase de croissance.

Pour cela, Transat mettra en œuvre ou poursuivra un certain nombre de changements :

- le recentrage des activités aériennes et la redéfinition du réseau, avec une présence accrue à l'Est du Canada et à Montréal et la mise en œuvre d'alliances pour solidifier le réseau ;
- la réduction des coûts et l'accroissement de la flexibilité, notamment par la renégociation

- d'engagements (flotte, empreinte immobilière...), le recentrage sur les activités aériennes (abandon de l'activité hôtelière) et une importante simplification de l'organisation ;
- l'optimisation à terme de la structure de son financement ;
- l'accroissement de l'efficacité grâce à une flotte rajeunie et resserrée sur deux types d'appareils Airbus, l'amélioration de l'utilisation des avions, la réduction des effets saisonniers, et l'amélioration des pratiques de gestion du revenu.

Et continuera à s'appuyer et à capitaliser sur ses forces :

- une marque de voyage loisir aimée des voyageurs, à un moment où les vacances et la visite des proches et de la famille seront les fers de lance de la reprise des déplacements aériens ;
- un engagement fort pour l'environnement depuis de nombreuses années ;
- des équipes engagées avec une tradition d'attachement fort à l'entreprise ;
- un ancrage historique au Québec.

Résiliation de la convention d'arrangement avec Air Canada et discussions en vue de la vente de la Société

Le 2 avril 2021, la Société a annoncé que l'arrangement prévu avec Air Canada aux termes de la convention d'arrangement révisée entre Transat et Air Canada datée du 9 octobre 2020 (la « convention d'arrangement ») avait été résilié d'un commun accord par Transat et Air Canada. Les parties sont parvenues à cet accord après avoir été informées par la Commission européenne qu'elle n'approuverait pas la transaction. Une copie de l'entente de résiliation a été déposée sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Dans le cadre de la résiliation de la convention d'arrangement, Air Canada a versé à la Société un paiement de résiliation de 12,5 millions \$ et a convenu d'abandonner son droit à des frais de résiliation de 10,0 millions \$ dans le cas d'une acquisition de Transat par un tiers dans les douze mois suivant la fin de la convention d'arrangement.

Depuis la résiliation de la convention d'arrangement avec Air Canada, Transat travaille à mettre en œuvre son plan stratégique. Par ailleurs, les discussions avec M. Pierre Karl Péladeau se poursuivent. Il n'y a aucune certitude qu'une transaction en résultera. Le 7 avril 2021, M. Péladeau avait communiqué à la Société une proposition non-contraignante envisageant une transaction par laquelle sa société Gestion MTRHP inc. ferait l'acquisition de la totalité des actions de Transat sur une base de 5,00 \$ par action, payable en espèces.

Abandon de la division hôtelière

Le 20 mai 2021, étant donnée la baisse des liquidités en lien avec la pandémie de COVID-19 et en cohérence avec les objectifs du nouveau plan stratégique, le conseil d'administration de la Société a approuvé la cessation des activités de la division hôtelière.

Informations supplémentaires

Les résultats ont subi l'incidence d'éléments non liés à l'exploitation résumés dans le tableau suivant :

Faits saillants et impacts des éléments non liés à l'exploitation sur les résultats

(En milliers de CAD)

	Deuxième trimestre		Premier semestre	
	2021	2020	2021	2020
Revenus	7 569	571 298	49 489	1 264 097
Résultat d'exploitation	(86 480)	(29 551)	(184 528)	(54 617)
Éléments spéciaux	245	(2 495)	7 171	1 679

Amortissement et dépréciation d'actifs	35 272	53 154	72 762	101 439
Résultat d'exploitation ajusté¹	(50 963)	21 108	(104 595)	48 501
Résultat avant charge d'impôts	(69 425)	(157 852)	(129 730)	(201 816)
Éléments spéciaux	245	(2 495)	7 171	1 679
Dérivés liés au carburant et autres dérivés	(3 433)	89 067	(8 629)	99 851
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	757	--	757	--
Gain sur cession d'actifs	(1 525)	--	(18 897)	--
Perte (gain) de change	(29 770)	32 455	(62 643)	35 943
Résultat ajusté avant charge d'impôts²	(103 151)	(38 825)	(211 971)	(64 343)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(69 561)	(179 548)	(130 095)	(213 353)
Éléments spéciaux	245	(2 495)	7 171	560
Dérivés liés au carburant et autres dérivés	(3 433)	89 067	(8 629)	96 961
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	757	--	757	--
Gain sur cession d'actifs	(1 525)	--	(18 897)	--
Perte (gain) de change	(29 770)	32 455	(62 643)	35 008
Réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés	--	21 729	--	21 729
Résultat net ajusté³	(103 287)	(38 792)	(212 336)	(59 095)
Résultat dilué par action	(1,84)	(4,76)	(3,45)	(5,65)
Éléments spéciaux	0,01	(0,07)	0,19	0,01
Dérivés liés au carburant et autres dérivés	(0,09)	2,36	(0,23)	2,57
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	0,02	--	0,02	--
Gain sur cession d'actifs	(0,04)	--	(0,50)	--
Perte (gain) de change	(0,79)	0,86	(1,66)	0,93
Réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés	--	0,58	--	0,58
Résultat net ajusté par action³	(2,74)	(1,03)	(5,63)	(1,57)

Comptabilité de couverture - La Société enregistre à l'état des résultats les gains ou les pertes résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers dérivés qu'elle utilise pour gérer le risque lié aux fluctuations du prix du carburant d'aéronefs, ainsi que les gains ou les pertes résultant de l'évaluation à la juste valeur de certains instruments financiers dérivés qu'elle utilise pour gérer le risque lié aux fluctuations de taux de change. Au deuxième trimestre de 2021, ceci s'est traduit par un gain hors trésorerie de 3,4 millions \$, par rapport à une perte hors trésorerie de 89,1 millions \$ en 2020. Pour le semestre, ceci s'est traduit par un gain hors trésorerie de 8,6 millions \$, par rapport à une perte hors trésorerie de 99,9 millions \$ (97,0 millions \$ après impôts) en 2020.

La Société utilise au besoin des instruments financiers dérivés pour se protéger des fluctuations du taux de change sur ses charges et/ou ses revenus en devises étrangères. À cet égard, sur la base des normes comptables applicables, les fluctuations résultant de la portion efficace de l'évaluation à la juste valeur de ces instruments qui sont désignés comme instruments de couverture sont comptabilisées à l'état de la situation financière consolidé et à l'état du résultat global consolidé, et non à l'état des résultats consolidé. Au deuxième trimestre de 2021, Transat n'enregistre aucune variation de juste valeur sur ces dérivés de change, par rapport à un gain de 12,1 millions \$ (8,9 millions \$ après impôts) en 2020. Pour le semestre, Transat enregistre un gain de 0,4 million \$ (0,5 million \$ après impôts) sur ces dérivés de change, par rapport à un gain de 11,4 millions \$ (8,4 millions \$ après impôts) en 2020.

À propos de Transat

Transat A.T. inc. est une grande entreprise de tourisme international intégrée spécialisée dans le voyage vacances. Proposant des forfaits vacances, des séjours hôteliers et des liaisons aériennes sous les marques Transat et Air Transat, l'entreprise est présente dans une soixantaine de destinations dans plus de 25 pays en Amérique et en Europe. Très engagée dans le développement durable de l'industrie touristique, Transat multiplie les initiatives en matière de responsabilité d'entreprise depuis 14 ans et a obtenu la certification Travelife en 2018. Son siège social est situé à Montréal (TSX : TRZ).

NOTES

Les éléments suivants sont des mesures financières non normalisées selon les IFRS, utilisées par la

direction comme indicateurs pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente.

1. **Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée):** Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement et dépréciation d'actifs, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
2. **Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts :** Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain (perte) à la cession d'actifs, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives, dépréciation d'actifs, gain (perte) de change et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
3. **Résultat net ajusté (perte nette ajustée):** Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant résultat net lié aux activités abandonnées, variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain (perte) à la cession d'actifs, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives, dépréciation d'actifs, gain (perte) de change, réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.

Conférence téléphonique

Conférence téléphonique pour le deuxième trimestre de 2021 le jeudi 10 juin à 10 h. Composez le 1 800 926-9795 ou 1 212 231-2919. Nom de la conférence : Transat. Diffusion Web [à cette adresse](#). L'appel sera disponible pour réécoute jusqu'au 9 juillet 2021 au 416 626-4100 ou 1 800 558-5253 code d'accès 21990572.

Les résultats du troisième trimestre seront annoncés le 9 septembre 2021.

Mesures financières non normalisées selon les IFRS

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Dans le communiqué de presse, la Société présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les IFRS, et il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Elles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société, y compris concernant ses résultats, sa position financière, les impacts de la pandémie

COVID-19, ses perspectives futures et des mesures projetées, dont notamment la reprise graduelle de certains vols et des mesures visant à rehausser sa trésorerie. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives.

Au 30 avril 2021, il existe une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. La note 2 aux états financiers intermédiaires consolidés condensés contiennent plus de détails à ce sujet.

L'industrie mondiale du transport aérien et du tourisme a fait face à un effondrement du trafic et de la demande. Les restrictions de voyage, l'incertitude qui subsiste quant aux dates de réouverture des frontières, tant au Canada que dans certaines destinations que la Société dessert, l'imposition de mesures de quarantaine et les exigences de tests au Canada et dans d'autres pays, ainsi que les inquiétudes liées à la pandémie et ses répercussions économiques, créent une grande incertitude liée à la demande au moins pour l'exercice 2021. Pour la première moitié de l'hiver 2021, la Société a déployé un programme d'hiver réduit. Le 29 janvier 2021, à la demande du gouvernement canadien de ne pas effectuer de voyages vers le Mexique et les Caraïbes et à la suite de l'imposition de nouvelles mesures de quarantaine et de test de dépistage de la COVID-19, la Société a annoncé la suspension complète de tous ses vols réguliers et le rapatriement de ses clients au Canada. Elle prévoit à présent reprendre ses opérations pour la haute saison d'été, soit le 30 juillet. La Société ne peut pas prévoir pour l'instant toutes les répercussions de la COVID-19 sur ses activités et ses résultats, ni le moment précis où la situation s'améliorera. La Société a mis en œuvre une série de mesures tant opérationnelles, commerciales, que financières, notamment la mise en place de nouveau financement et de mesures de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle assure un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Toutefois, tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la pandémie de COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur ses revenus, ses flux de trésorerie des activités d'exploitation et ses résultats d'exploitation. Même si la disponibilité d'un vaccin permet d'espérer un certain niveau de reprise de ses activités dans le courant de l'année 2021, la Société ne s'attend pas à ce que celles-ci retrouvent un niveau similaire à celui d'avant la pandémie avant 2023 dans le meilleur des cas.

Les déclarations prospectives peuvent différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos aéronefs, les technologies de l'information et les télécommunications, l'évolution de la législation, des développements ou

procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2020.

Par ailleurs, le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société concernant une possible transaction visant l'acquisition de la totalité des actions de la Société. Ces déclarations sont fondées sur certaines hypothèses jugées raisonnables par la Société, mais sont soumises à certains risques et incertitudes, dont plusieurs sont hors du contrôle de la Société, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement. Notamment, la réalisation d'une transaction sera assujettie à certaines conditions de clôture habituelles pour ce genre d'opérations, notamment les approbations réglementaires, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture usuelles.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la pandémie de COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur ses revenus, ses flux de trésorerie des activités d'exploitation et ses résultats d'exploitation.*
- La perspective selon laquelle sous réserve de l'incertitude relative à la continuité d'exploitation tel que décrit à la note 2 aux états financiers consolidés, la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et de sa capacité d'emprunt.*

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les restrictions imposées par les autorités gouvernementales en matière de déplacement et de frontières seront assouplies de façon à permettre une reprise de la nature et l'ampleur escomptées, que les normes et mesures au niveau de la santé et la sécurité du personnel et des voyageurs imposées par les autorités gouvernementales et aéroportuaires seront conformes à celles annoncées ou anticipées présentement, que les voyageurs continueront de voyager malgré les nouvelles mesures sanitaires et autres contraintes imposées en raison de la pandémie, que les facilités de crédit et autres modalités de crédit de ses partenaires commerciaux continueront d'être disponibles comme par le passé, et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent communiqué de

presse, et représentent les attentes de la Société à cette date. Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et d'autres éléments, voir le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 octobre 2020 déposé auprès des commissions de valeurs mobilières canadiennes et disponible sur SEDAR au www.sedar.com La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

SOURCE Transat A.T. Inc.

 Consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/June2021/10/c5570.html>

%SEDAR: 00002758F

Renseignements : Médias : Christophe Hennebelle, Vice-président, Ressources humaines et affaires publiques, 514 987-1660, poste 4584; Analystes financiers : Denis Pétrin, Vice-président finances et administration et chef de la direction financière, 514 987-1660

CO: Transat A.T. Inc.

CNW 07:00e 10-JUN-21